

**Conseil économique et social**Distr. générale
18 septembre 2023Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique
Comité des politiques sociales, de la lutte
contre la pauvreté et du genre
Cinquième réunion**Addis-Abeba, 2 et 3 novembre 2023
Point 5) b) de l'ordre du jour provisoire*
Séances parallèles**Réduire la pauvreté grâce au développement des
compétences : note conceptuelle****I. Contexte**

Malgré les progrès considérables réalisés au cours des deux dernières décennies, la pauvreté en Afrique reste à un niveau élevé inacceptable. Selon les estimations de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), 555 millions de personnes vivent encore en dessous du seuil international de pauvreté, et la plupart d'entre elles vivent dans des pays où l'accès à l'éducation est limité. Bien qu'il soit reconnu depuis longtemps que la formation professionnelle joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté et la stimulation de la croissance, les faits montrent qu'il existe une crise durable de l'éducation et du développement des compétences en Afrique. En 2020, près de 64 millions d'enfants, dont 34 millions de filles, ne fréquentaient pas l'école primaire. L'Afrique présente les taux d'exclusion scolaire les plus élevés au monde. Plus d'un cinquième des enfants en âge de fréquenter l'école primaire et près de 60 % des enfants âgés de 15 à 17 ans ne sont pas scolarisés.

Avec un faible niveau de développement des compétences, l'Afrique ne s'industrialise pas assez rapidement. La part de l'industrie manufacturière dans le produit intérieur brut est d'environ 11 %, soit le même niveau que dans les années 1970. De même, depuis 1970, l'Afrique n'a jamais contribué à plus de 2 % de l'industrie manufacturière mondiale. En outre, la croissance du secteur manufacturier n'est pas assez rapide pour absorber le grand nombre de travailleurs semi-qualifiés. Par conséquent, le secteur informel est la seule alternative pour la population croissante en âge de travailler.

La majeure partie de la main-d'œuvre africaine travaille dans l'économie informelle. On estime que 9 travailleurs ruraux et urbains sur 10 ont un emploi informel. En raison de leur faible niveau de qualification, la plupart des gens, en particulier les jeunes et les femmes, n'ont d'autre choix que de rejoindre l'économie informelle pour gagner leur vie. Les travailleurs du secteur informel gagnent cependant moins que les travailleurs du secteur formel, une situation qui contribue directement à la lenteur du recul de la pauvreté sur le continent. Les bas salaires et l'insécurité de l'emploi exposent la plupart des non-pauvres en Afrique à un risque élevé de tomber dans la pauvreté en cas de chocs.

* E/ECA/CSPPG/5/1.



De nombreuses données empiriques internationales montrent que le manque de compétences conduit à la pauvreté qui, à son tour, entraîne un faible développement des compétences. Il est essentiel de développer les compétences pour briser le cercle vicieux de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. En donnant aux jeunes une solide éducation de base et des compétences employables pour augmenter la productivité, on améliore leur résilience aux chocs et on leur permet de maintenir les acquis et d'éviter de retomber dans la pauvreté.

II. Objectifs

L'objectif de la séance parallèle est de mieux faire comprendre le rôle critique que le développement des compétences peut jouer dans la réduction de la pauvreté en Afrique. Les participants seront invités à :

- a) Élaborer une compréhension commune de l'importance du développement des compétences dans la réduction de la pauvreté ;
- b) Échanger les bonnes pratiques de leurs pays respectifs en matière de développement des compétences ;
- c) Examiner des politiques susceptibles d'améliorer le développement des compétences.

III. Structure

La structure provisoire est la suivante :

- | | |
|---------------------|--|
| 14 heures – 14 h 10 | Accueil et observations liminaires par le/la Président(e) de la séance parallèle |
| 14 h 10 – 14 h 25 | Présentation par un(e) représentant(e) de la Section des politiques sociales de la CEA |
| 14 h 25 – 14 h 55 | Débat ouvert et séance de questions-réponses |
| 14 h 55 – 15 heures | Observations finales |

IV. Participants

Des représentants des ministères gouvernementaux chargés de l'éducation, de la lutte contre la pauvreté et de la planification économique, ainsi que d'autres fonctionnaires et experts impliqués dans l'élaboration de politiques visant à réduire la pauvreté et à améliorer le développement des compétences, participeront à la séance parallèle. On attend la participation de représentants d'une vingtaine de pays.